

## Caractéristiques :

Couleur fleur :

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

Floraison(s) : aucune

Type de feuillage: persistant

Exposition : soleil mi-ombre

Type de sol :

Silhouette : Non prÃ©cisÃ©



## ARAUCARIA araucana

-> [Accéder à la fiche de ARAUCARIA araucana sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

### DESCRIPTION

#### Informations botaniques

Nom botanique : ARAUCARIA araucana

Famille : Araucariaceae

#### Description de ARAUCARIA araucana

L'ARAUCARIA araucana, appelé 'Désespoir du singe', est le plus rustique dans cette famille des araucariaceae, souvent d'origine tropicale. Originaire des pentes volcaniques d'Argentine et du Chili, c'est un arbre à croissance lente durant les premières années. Puis, il se développe plus rapidement pouvant atteindre 15 à 20 m au fil des ans. Jeune, son port est conique pour s'arrondir avec les années, perdant au passage ses branches dans la partie basse. Les feuilles coriaces de 3 à 5 cm sont triangulaires et épineuses rendant l'accès difficile aux animaux, d'où son nom bien connu. Les cônes mâles et femelles font autour de 15 cm de long, mettant 3 ans à mûrir et produire des fruits parfaitement comestibles et délicieux. C'est un arbre d'un graphisme vraiment particulier que l'on rencontre depuis de nombreuses années dans nos jardins en Bretagne, sachant que l'ARAUCARIA araucana est rustique en dessous de -15°C.

#### Entretien de ARAUCARIA araucana

Arrosez la première année par temps sec. Une bonne fois tous les 15 jours avec 5l d'eau est préférable à plusieurs petits arrosages. Si vous avez paillé correctement, les arrosages diminuent d'au moins 80%. Aucun entretien particulier.

### EMPLACEMENT

#### Emplacement de ARAUCARIA araucana

#### Type de sol de ARAUCARIA araucana

### PARTICULARITÉ

ARAUCARIA araucana est une plante à feuillage persistant.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)